

PREMIUM SOUND – PROTOCOLE SANITAIRE

En réponse aux mesures préventives contre le virus COVID-19 indiquées par le Gouvernement, l'ACTRA et l'UDA, Premium Sound a instauré depuis le début de la pandémie un protocole sanitaire pour la sécurité de ses employés et de sa clientèle :

1. Le studio fournit couvre-visages et gants médicaux à tous les visiteurs et employés dès leur arrivée à la réception de notre établissement.
2. Toutes les entrées et sorties du studio sont équipées de désinfectant pour les mains, et l'application de cette solution est obligatoire pour le personnel et les visiteurs.
3. Toutes les poignées de porte, comptoirs et salles de bain sont nettoyées quotidiennement et plusieurs fois par jour.
4. Les employés présents sur le lieu de travail doivent obligatoirement se tenir à 2 mètres (6 pieds) de distance en tout temps. Si une pièce ne permet pas de maintenir cette distance de sécurité, seulement une personne pourra y pénétrer à la fois.
5. Le studio a marqué le sol de flèches pour indiquer le sens de passage dans l'établissement et éviter la proximité entre les individus dans les aires communes.
6. L'accès au studio sera refusé à quiconque a été malade ou at été en contact avec une personne infectée ou présente des symptômes 14 jours ou moins avant leur rendez-vous au studio. Si vous répondez à l'un des critères évoqués précédemment, veuillez-vous référer à la direction du studio: email: steve@premiumsound.ca Tel: 514-898-9945.

Ces mesures sanitaires assurent un environnement de travail sécuritaire pour tous. Elles pourront être mises à jour en fonction du développement de la situation.

Merci d'avance pour votre coopération.

Cordialement,
Steven Gurman
Président